



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX
(SECTION MONTRÉAL INC.)**

Tenue le 2 mai 2012 à 10h00

À la salle Le Rizz, 6630, rue Jarry est, Montréal, Québec
Sous la présidence de Jacques Lambert

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Jacques Lambert, souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 10h05.

Il enchaîne avec la présentation des membres du conseil d'administration ainsi que des bénévoles.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jacques Lambert passe l'ordre du jour en revue et précise que vers 10h20 Mme Sonia Demers de la firme comptable Éric Taillefer, présentera les états financiers 2011 et qu'ensuite nous procéderons aux élections.

Il demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Vers 11h55 : remerciements à deux administrateurs et un bénévole qui ont quitté en cours d'année
- Questionnaire d'intérêt – animé par Loreta Giannetti

Gérald Jodoin propose l'adoption de l'ordre du jour et il est appuyé par Jean-Claude Théroix.

Adopté à l'unanimité.

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 3 MAI 2011

Le président demande aux membres s'ils veulent qu'on procède à la lecture du procès-verbal compte tenu que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée en ont reçu une copie.

Les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à la lecture.

Jacques Lambert demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal.

Camille de Varennes propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2011 et il est appuyé par Daniel Lortie.

Adopté à l'unanimité.

4.0 - FINANCES

▪ Présentation des états financiers de l'exercice 2011

Une copie du document préparé par Éric Taillefer, CA, sur les états financiers au 31 décembre 2011 a été envoyée à toutes les personnes qui se sont inscrites pour assister à l'Assemblée générale annuelle.

Mme Sonia Demers de la Firme comptable Eric Taillefer, présente les États financiers de l'exercice 2011. Il s'agit d'un rapport standard daté du 7 mars 2012.

Questions des membres :

-Comment se fait-il qu'on ait bâti un actif de plus de 309K?

Mme Sonia Demers indique qu'il s'agit d'un montant accumulé au fil des ans et constitué de différents fonds. Elle réfère à la page 4 des États financiers.

À cet effet, Jacques Lambert précise qu'en ce qui a trait à la réserve d'urgence, celle-ci fait partie de l'annexe 6 des règlements nationaux et constitue un fonds d'urgence; la réserve de fonctionnement à court terme doit couvrir un an de dépenses courantes de la section.

Jacques Lambert explique qu'avec la Loi C4, cela amène un nouveau cadre de fonctionnement tant sur le plan légal que fiscal. Plusieurs comités étudient ces impacts et sont à revoir tout le fonctionnement de l'association.

-Est-ce qu'il y aurait lieu d'avoir un avis légal concernant les fonds accumulés pour savoir si ceux-ci pourraient être « gelés » ou autres conséquences possibles.

Jacques Lambert indique que la Section Montréal Inc. est incorporée. Cependant les fonds accumulés sont importants. Est-ce que cela aura un impact fiscal, possiblement que oui. Au niveau de la section, la réflexion se fait sur l'utilisation des surplus accumulés. Ces fonds seront utilisés en terme de services et de projets qui s'adressent aux membres.

Pour ce qui est du fonds d'urgence, on pourrait être appelé à contribuer au fonds du National que ce soient pour des questions d'appauvrissement des conditions des retraités (ex. coupure de l'indexation) ou pour des frais de recherches, des frais juridiques, etc.

Ceci termine la présentation des États financiers 2011 qui avaient été acceptés par les membres du CA à la rencontre du 11 avril 2012.

Mme Sonia Demers remercie les membres présents.

- **Nomination d'un expert comptable**

Jacques Lambert présente la résolution pour approuver l'embauche de la Firme comptable Cabinet Taillefer CA, à titre d'expert pour l'exercice financier de l'année 2012.

Denis Brunette propose l'adoption de cette résolution et il est appuyé par Gérald Jodoin.

Accepté à l'unanimité

- **Résolution : Annexe 7 règlements généraux**

Jacques Lambert présente la résolution proposée à l'Assemblée. Il explique que l'annexe 7 des règlements généraux de la Section Montréal est très contraignante et il propose de la modifier.

L'annexe 7 fait référence aux règlements nationaux : comment devenir membre, nomination des membres à vie; tout cela relève des règlements nationaux. Au niveau des règlements de la Section Montréal, l'annexe 7 était un copié/collé des règlements nationaux et demandait de s'ajuster à tout moment lors des changements apportés par le National. Donc, pour cette partie, une mention sera faite de se référer aux règlements nationaux.

Marc Chénier propose l'adoption de cette résolution et est appuyé par Claude Asselin.

Accepté à l'unanimité.

Il est donc décidé par l'assemblée que l'annexe 7 fera dorénavant référence aux règlements généraux nationaux à cet effet.

5. – MOT DE LA PRÉSIDENTE

Jacques Lambert remercie les membres présents et donne un aperçu du travail accompli par la Section de Montréal au cours de l'année 2011 par les différents comités de travail et par les bénévoles ainsi que nos représentants aux Tables des aînés. Il fait état de notre engagement dans différents dossiers touchant les retraités et les aînés.

Il enchaîne avec les défis auxquels nous ferons face dans les prochaines années; les contextes économiques et sociaux ainsi que les réformes visant les pensions font que notre régime de pension est mis à dure épreuve. Cela constitue un grand défi auquel il faut faire face.

Jacques Lambert remercie les membres et invite M. Denis Brunette, président des élections à prendre la parole.

6. ÉLECTIONS

- Dépôt du rapport du Président du comité de candidature

Denis Brunette, président du comité de candidatures (en remplacement de Raynald Turgeon) fait un bilan de la situation :

- 5 postes d'administrateurs pour un mandat de 3 ans
- 1 poste d'administrateur pour un mandat de 2 ans
- 1 poste d'administrateur pour un mandat d'un an
- 1 poste d'administrateur à confirmer

Donc au total, 7 postes à combler et un poste à confirmer.

▪ Désignation de 3 scrutateurs pour assister le président d'élection

Denis Brunette, Président d'élection, demande l'assistance de 3 scrutateurs.

Mme Solange Lebrun propose M. Claude Asselin

M. Michel Jolin propose Mme Solange Lebrun

M. Roland Piaumier propose Mme Simone Ramez

Denis Brunette demande à Claude Asselin, Solange Lebrun et Simone Ramez s'ils acceptent d'agir à titre de scrutateurs. Tous acceptent ces fonctions.

Procédures d'élection :

Denis Brunette débute par le poste de Loreta Giannetti, comblé en cours d'année et à confirmer.

La candidature est proposée par Gérald Aumont et secondée par Jean-Claude Théroux. Accepté à l'unanimité. Denis Brunette félicite Mme Giannetti.

Denis Brunette présente les 4 administrateurs dont le mandat est à terme et qui se représentent pour un autre mandat de 3 ans et demande aux membres de voter à main levée pour ces 4 postes :

Les candidats sont :

Jacques Lambert, Camille de Varennes, Nicole Fournier et Pierre Drolet.

Les 4 administrateurs sont nommés pour un second mandat de 3 ans par vote à l'unanimité des membres présents à l'Assemblée et sont déclarés élus. Denis Brunette les félicite.

Denis Brunette explique la suite des procédures qui consistent en un vote écrit afin de combler

3 postes d'administrateurs :

1 poste pour un mandat de 3 ans

1 poste pour un mandat de 2 ans

1 poste pour un mandat de 1 an

Il indique à l'Assemblée qu'il a reçu 5 mises en candidatures et tous ont confirmé leur candidature. Pour Denis Paulin, absent à l'Assemblée, Denis Brunette précise qu'il a confirmé par écrit son acceptation. Voici donc les candidats proposés :

Marc Chénier

Aline Landry

Jean Lapierre

Denis Paulin

Michel Racine

Denis Brunette invite, à tour de rôle, les candidats à prendre la parole et venir faire une présentation aux membres.

Élection des 3 nouveaux administrateurs :

Suite aux présentations, Denis Brunette demande aux 3 scrutateurs de distribuer un bulletin de vote à tous les membres présents; le bulletin indique le nom des 5 candidats proposés.

Les membres ont à choisir 3 des candidats pour les postes à combler; le candidat ayant reçu le plus de votes se verra attribuer un mandat de 3 ans, le deuxième un mandat de 2 ans et le troisième un mandat de 1 an.

Denis Brunette explique que si un bulletin est détérioré ou indique plus de 3 choix, il sera rejeté. Le décompte se fera avec les 3 scrutateurs et le président d'élection; les 3 nouveaux administrateurs seront annoncés par la suite.

Denis Brunette profite du moment pour souligner l'intérêt des membres à faire partie du Conseil d'administration de l'ANRF et remercie tous les candidats qui ont soumis leur candidature.

Le vote étant terminé, Denis Brunette et les 3 scrutateurs se retirent pour procéder au décompte.

Reconnaissance des bénévoles

Jacques Lambert, au nom de la Section Montréal, remercie sincèrement deux membres du conseil d'administration qui ont quitté en 2011 soient Mme Arlette Dion et M. Gaston Plourde ainsi que M. Dusan Pavlovic, notre représentant à la Table de concertation des Aînés de l'Île de Montréal.

Des certificats-cadeaux leur seront remis en guise de remerciement et d'appréciation du travail bénévole accompli.

Résultats des élections :

Denis Brunette annonce les résultats des votes.

Au total 121 personnes présentes ont voté et 1 bulletin a été rejeté; voici le décompte :

Aline Landry :	99 votes –	Mandat de 3 ans
Jean Lapierre :	98 votes –	Mandat de 2 ans
Marc Chénier :	92 votes –	Mandat de 1 an
Michel Racine :	68 votes	
Denis Paulin :	19 votes	

Denis Brunette demande la destruction des bulletins de vote.

M. Camille de Varennes propose de détruire les bulletins de vote et est secondé par Diane Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

Denis Brunette remercie l'équipe des scrutateurs qui l'ont secondé.

Il invite Loreta Giannetti, Aline Landry, Jean Lapierre et Marc Chénier à se présenter à l'avant pour procéder à leur assermentation. C'est M. Hélian Lizotte, président national, qui procède à l'assermentation.

Félicitations aux nouveaux administrateurs qui joignent l'équipe de la Section Montréal.

M. Jacques Lambert reprend la parole et indique aux membres que pendant la période du dîner il y aura une courte rencontre du nouveau conseil d'administration pour élire les membres du comité exécutif pour 2012-2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions se poursuit.

8 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 12h00, M. Claude Asselin propose la levée de l'assemblée et il est secondé par Cécile Duhamel.

Adopté à l'unanimité.

Jacques Lambert invite les membres à passer dans une autre salle pour le dîner et rappelle que nos invités prendront la parole après le lunch et qu'ensuite il y aura tirage de prix de présence.

Il remercie encore tous les membres présents.

Jacques Lambert
Président

Jocelyne Wiseman
Secrétaire

SUITE À L'AGA 2012 - Poursuite de la rencontre

Suite à l'Assemblée générale annuelle 2012, le conseil d'administration 2012 s'est réuni pour nommer le Comité exécutif.

Voici donc le Comité exécutif 2012-2013 :

Président : Jacques Lambert
1^{re} vice-présidente : Jocelyne Wiseman
2^e vice-président : Robert Richard
Secrétaire du conseil : Daniel Morin
Trésorière : Aline Landry

L'après-midi se poursuit avec une présentation de M. Yvan Vigneault, agent de liaison provincial, la période de questions et le tirage des prix de présence.